



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **mercredi 19 mai 2010** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

| CONVOCACTION | |
|---------------------|------------|
| Date | 12/05/2010 |
| Affichage | 12/05/2010 |

| NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL | | |
|--|----------|----------------------------|
| En Exercice | Présents | Procurations et Absents |
| 33 | 27 | 6 |

Etaient Présents : DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

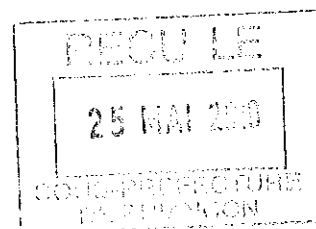
POYAU Aurélie pouvoir à FROMM Gérard
 CIRIO Raymond pouvoir à MARCHELLO Marie
 GUIGLI Catherine pouvoir à PEYTHIEU Eric
 CODURI Laetitia pouvoir à DJEFFAL Mohamed
 BRUNET Pascale pouvoir à NICOLOSO Alain
 ESCALLIER Karine pouvoir à SIMOND Stéphane

THEME : CULTURE 2

OBJET : REMP'ARTS :
FESTIVAL DES ACTEURS
LOCAUX

Absents-Excusés : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, GUIGLI Catherine, CODURI Laetitia, BRUNET Pascale, ESCALLIER Karine

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed



Rapporteur : Nicole GUERIN

Dans le cadre de notre politique culturelle et dans le but de valoriser le patrimoine de notre ville et de le faire vivre par des manifestations artistiques, la commune de Briançon organise deux journées de spectacle pluridisciplinaire durant la période estivale.

Ce festival s'intègre dans une vaste opération de valorisation du patrimoine et de l'histoire de Briançon, il est transgénérationnel et s'adresse aux touristes et aux briançonnais.

Cette manifestation se déroulera :

- le 3 août 2010 dans la Cité Vauban
- le 4 août dans le Parc de la Schappe

Elle est organisée par l'Association Totout Art dont la Présidente est Mme Virginie GATINEAU, demeurant à Cervières.

Dans la Cité Vauban, des jeux pour enfants seront proposés Place d'Armes toute la journée du 3 août. A 18 H une déambulation théâtrale sur le thème de l'eau et des fontaines animera les rues. La journée se terminera à 21 H par un spectacle de danse.

Dans le Parc de la Schappe, des jeux pour enfants seront proposés toute la journée du 4 août. A 18 H une déambulation théâtrale partira de l'entrée du Parc sur le thème de l'histoire industrielle de la Schappe. La journée se terminera à 21 H par un concert avec projection vidéo sur l'histoire de ce lieu.

Le plan de financement de ce Festival est annexé à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver ce projet et d'autoriser Monsieur le Maire à demander des subventions au Conseil Régional et au Conseil Général pour le montant indiqué dans le plan de financement ci-joint.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 25

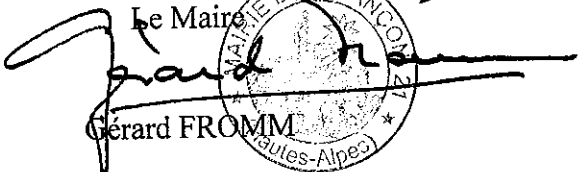
CONTRE : 0

ABSTENTION : 8 (ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe)

NE VOTE PAS : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire

Gérard FROMM
Mairie de Briançon
Hautes-Alpes

TRANSMIS LE 21 MAI 2010

PUBLIÉ LE 21 MAI 2010

NOTIFIÉ LE

REMP'ARTS – ETE 2010

Budget Prévisionnel

| DEPENSES | | RECETTES | |
|---|-------------------|------------------|-------------------|
| Salaires, charges et achats de spectacles | 4 600,00 € | Conseil Régional | 1 900,00 € |
| Technique | 2 500,00 € | Conseil Général | 3 000,00 € |
| Communication, organisation | 1 200,00 € | | |
| Repas | 600,00 € | Commune | 5 000,00 € |
| SACEM, assurances, divers | 1 000,00 € | | |
| Total | 9 900,00 € | Total | 9 900,00 € |

